



Bien vivre à Trois-Palis

Bulletin municipal
Juillet 2021 n°27

Info pratiques :

HORAIRE MAIRIE

Lundi : 8h - 12h 13h30 - 18h

Mardi : 8h - 12h

Mercredi : 13h30 - 18h

Jeudi : 8h - 12h

Vendredi : 8h - 16h30

CONTACT



05 45 91 05 19



mairie.trois-
palis@wanadoo.fr



www.trois-palis.fr

Edito

La fin du tunnel....

Même si rien n'est encore gagné, l'espoir d'un retour à une vie plus normale semble se dessiner.

Dans ce contexte et conformément aux directives gouvernementales nous avons décidé que dès la levée du couvre-feu nous rouvririons les salles communales à la location, en espérant que de nouvelles directives entre le moment où nous rédigeons ces lignes et le 30 juin ne viennent pas nous obliger à revoir notre position.

Le conseil municipal a pu, avec le vote du budget, commencer à vraiment travailler pour notre commune. Certaines actions sont réalisées ou en cours de réalisation : remplacement des bâches à incendie, développement de l'aire de jeux, refonte de nos outils de communications : bulletin et site internet.

Nous avons également progressé dans nos réflexions avec l'architecte des bâtiments de France et vous trouverez dans cette édition un article sur le projet d'aménagement du bourg réactualisé. Nous aurons aussi à cœur de présenter l'avant-projet en réunion publique dès qu'on aura reçu l'accord de l'architecte des bâtiments de France et que les résultats du diagnostic archéologique, que vous avez pu voir à l'œuvre en juin, seront connus.

Autre sujet de préoccupation ce semestre, les inondations. Outre la rue de la Mothe qui a énormément souffert et pour laquelle nous avons monté un dossier de subvention, notre préoccupation s'est portée sur la portion de route aux Allins qui borde l'étang de l'Ageasson. Au plus fort de la crue l'eau n'arrivait pas à s'écouler par le trop plein de l'étang et s'infiltrait au travers de la structure de chaussée pour ressortir en de multiples geysers de l'autre côté. Nous avons donc décidé de fermer la route à la circulation dans l'attente d'un diagnostic par un bureau d'étude qui n'a pu se libérer qu'en juin.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été de liberté retrouvée.

Mieux nous connaître



Brigitte POMMERAUD - Retraitée

71 ans - Mariée - 3 enfants - Installée à Trois Palis depuis 1980

Investie dans la vie de notre commune depuis 21 ans avec plusieurs mandats d'adjointe au Maire, j'essaie d'apporter toute mon expérience dans les délibérations importantes et mon analyse dans la réalisation des projets communaux.

Coté loisirs, je suis membre actif de l'Association culturelle Batterie Harmonie de Rouillac dont j'occupe le poste de Trésorière.



Eddie WOJCIECHOWSKI - Retraité - Ancien Cadre Dirigeant en Agroalimentaire

64 ans - Marié - 1 enfant - Habitant Trois Palis depuis 2009

Officier de l'Ordre National du Mérite - Officier de l'Ordre du Mérite agricole

Premier adjoint au Maire, mes objectifs sont ambitieux et s'inscrivent dans le cadre d'un investissement personnel au service du développement pérenne de notre belle commune et au soutien sans faille à nos concitoyens. Attaché culturellement au "Monde rural" et à son implication dans le bien vivre à la campagne, je suis grand amateur des Baudets du Poitou et défenseur du bien-être des animaux.



Gérald JUANOLA - retraité

62 ans - marié - 2 enfants

Ancien cadre dirigeant du secteur des vins et spiritueux, je participe depuis de nombreuses années à des projets collectifs conduits par différentes associations. Grâce à mes pratiques sportives j'ai pu connaître les magnifiques atouts de notre commune et apprécier le "bien vivre" à Trois Palis que l'équipe municipale vise à préserver et développer au bénéfice de tous nos concitoyens.



Fabrice MARIE - Cadre commercial granulats de carrière

47 ans - Marié - 3 enfants

Trois-Palis a été pour moi le bon compromis entre la quiétude rurale, la proximité d'Angoulême et un cadre de vie sain pour nos enfants. J'ai choisi de m'engager dans l'équipe municipale afin de continuer à préserver le bien vivre ensemble dans notre commune principalement sur la partie travaux et gestion de la voirie.



Bruno Tocanne—Artiste musicien, producteur, président des Allumés du Jazz, directeur artistique du festival « Jazz(s) à Trois Palis »

66 ans, marié, 2 enfants, installé à Trois Palis depuis 5 ans.

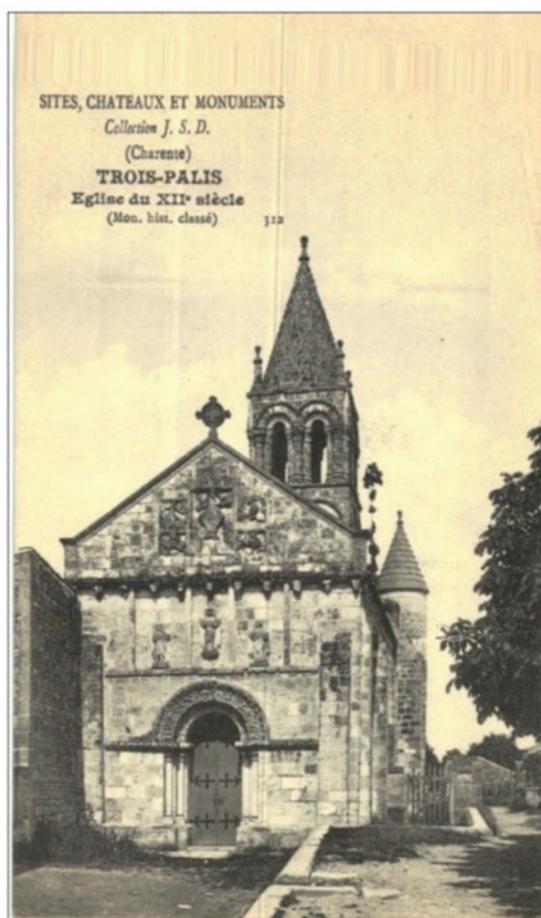
Si je me suis toujours investi avec passion auprès de nombreuses structures culturelles, en plus de mes activités professionnelles, je n'avais pas eu l'occasion de le faire au niveau communal. J'ai toujours pensé que la qualité d'une proposition culturelle ne devait pas être dépendante ni de la taille ni de la géographie d'une commune. Je me propose de relever l'ensemble des défis de notre commune.

Aménagement du Bourg et de la place de l'Eglise

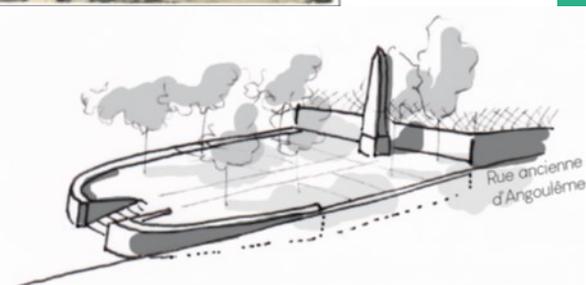
Toujours avec notre dynamique parfois impatiente, nous apprenons à composer avec tous les acteurs, passages obligés pour d'autres, à l'avancement d'un projet. Engagement d'équipe et amélioration de l'espace commun, nous souhaiterions voir démarrer sans ajournement l'aménagement de la rue du Bourg, la place de l'église et son impasse Notre Dame ainsi qu'une partie de la rue Ancienne d'Angoulême.



C'est avec engouement que les premiers coups de pelles, pose de clôtures de chantier, marquage au sol, déambulation d'ouvriers souriants et ces quelques poussières blanchâtres nous ont mis le sourire aux lèvres en ce début du mois de Juin. Etape indispensable avant tout commencement, les relevés préventifs des fouilles archéologiques au niveau de l'ancien cimetière mais également plus haut au niveau des parkings ont eu lieu depuis le 07 juin 2021. A l'heure de l'écriture de ces lignes nous n'avons pas encore les premiers résultats à vous communiquer, sondages qui auront un impact important sur l'excavation ou non des souches des arbres que vous savez malade à la suite du diagnostic de l'Office National des Forêts. Impact aussi sur notre possibilité de plantations futures. L'aménagement projeté pourrait donc bien encore évoluer au gré des résultats et autres préconisations de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques).



Collection 21



Supposition de présence en sous-sol de la section de mur aujourd'hui invisible côté rue ancienne d'Angoulême

Riche d'échanges productifs avec l'Architecte des Bâtiments de France le projet s'amende, s'étoffe et s'enrichit, procrastine parfois et nous veillons à ne pas le faire reculer. Avec l'équipe du projet avec notamment le bureau d'études SCALE, maître d'œuvre du projet, nous avons à nouveau rencontré le 11 mai dernier l'UDAP, l'Unité Départementales de l'Architecture et du Patrimoine de la Charente. Cette rencontre nous a permis de faire état de notre avancement, réponses aux remarques, et d'échanger sur l'embellissement de la place et son aménagement afin que celui-ci puisse un jour, nous en sommes certains, obtenir le feu vert de l'Architecte des Bâtiments de France.

Des points sont ainsi évoqués comme sur la nécessité de conserver deux rangées d'arbres pour la visibilité de la façade du monument historique ainsi que le muret bordant la place. Des échanges aussi les possibilités d'aménagements frugaux horizontaux comme verticaux qui permettent le maintien du patrimoine historique du site tout en accompagnant les usages futurs.

D'autres rencontres encore sont planifiées que ce soit avec la DREAL, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement sur les notions de végétalisation du mail ou encore le Service Pays d'Art et d'Histoire du Grand Angoulême.



C'est donc avec un optimisme à toute épreuve que nous espérons vous présenter le projet final à la rentrée, quelques semaines avant le début des travaux. Nous organiserons dans la mesure du possible, une réunion publique dans la continuité des réunions précédentes, notamment la réunion de travail qui nous avait permis de collecter les aspirations des riverains, ou encore la réunion publique de présentation à l'ensemble des tripaliciennes et tripaliciens. En attendant nous vous laissons avec ces quelques lignes et images, et nous sommes bien évidemment disponibles pour échanger avec celles et ceux qui le souhaitent autour du futur permis d'aménager et des points plus techniques



Croquis d'ambiance de la place



A la plantation



A 10 ans



A 25 ans

La Barboute

Parallèlement à l'élaboration du PLU de la commune, et donc à la manière dont nous aurons à gérer l'expansion de notre commune, nous en étions venus à avoir une réflexion sur une ancienne aire de jeu située au fond de l'impasse du lotissement de la Barboute et qui fait la liaison entre ce lotissement et les logements sociaux qui se trouvent en direction du bourg. Clairement ce terrain de tennis des années 70 n'est pas réhabilitable et son emplacement sur le territoire de la commune n'appelle pas y développer des activités pour les jeunes et leurs familles.

A cette époque Logelia, qui gère déjà les logements impasse des Grands Champs, s'était rapproché de nous pour étudier ensemble comment ils pourraient augmenter leur parc locatif sur la commune. Nous en étions arrivés à la conclusion que cette aire dont le sol est déjà artificialisé, pouvant très difficilement et à un coût bien au-delà de nos capacités budgétaires retourner à l'état naturel, serait l'endroit idéal pour la réalisation de ce style d'opération. Charge à Logelia de nous présenter un projet qui nous séduise et qui rentre également dans les critères des bâtiments de France car le site se trouve dans le périmètre de l'église.

Il nous a été présenté un projet qui nous semblait intéressant mais qui n'a pas eu l'assentiment de l'architecte des bâtiments de France. Logelia qui avait choisi Notre Maison comme maître d'ouvrage est revenu vers nous quelques dix huit mois après avec un nouveau projet.

Hélas celui-ci ne nous a pas semblé opportun, notamment sur des critères de densification et d'offre de stationnement. De plus le contexte de la pandémie, pose de gros soucis pour pouvoir faire des réunions publiques et consulter les riverains, or Logelia pour des raisons propres à leur planning d'opération avait besoin d'un engagement ferme de la commune au printemps.

Le conseil municipal a donc décidé de sursoir pour le moment à ce projet, ne perdant pas cependant de vue qu'à moyen terme le développement du bourg passera par l'urbanisation de cette aire.

Aujourd'hui il y a une volonté des urbanistes d'arrêter de gagner sur les terres naturelles et ce qui aujourd'hui est une réflexion de notre part deviendra une obligation dans les années à venir.

L'agglomération dans votre commune

Nous avons reçu la visite de Monsieur Xavier BONNEFONT, Président du Grand Angoulême et Maire d'Angoulême.

Monsieur BONNEFONT a présenté les projets économique, éducatif, culturel, social et les futurs grands travaux du Grand Angoulême sur le périmètre des 38 communes.

Cet échange sympathique et très ouvert a permis à Denis DUROCHER, Maire de Trois Palis, entouré des membres du Conseil municipal, de présenter les besoins et les attentes de notre commune au niveau de l'éducation, des transports, de la fibre et des infrastructures qui sont nécessaires à l'expansion de notre commune

Monsieur BONNEFONT s'est félicité de la présence de plusieurs membres du Conseil municipal à des Commissions du Grand Angoulême sur les thèmes aussi importants que la Culture, les Transports, l'Agriculture et l'Alimentation.



Taxe foncière

Dans sa loi de finance, l'état a prévu la suppression de la taxe d'habitation. Pour 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation est définitivement supprimée dès cette année. Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022 et en 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Or la taxe d'habitation est l'une des principales recettes d'une commune. Pour compenser cela l'état a prévu de verser aux communes, la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties qui revenait avant au département.

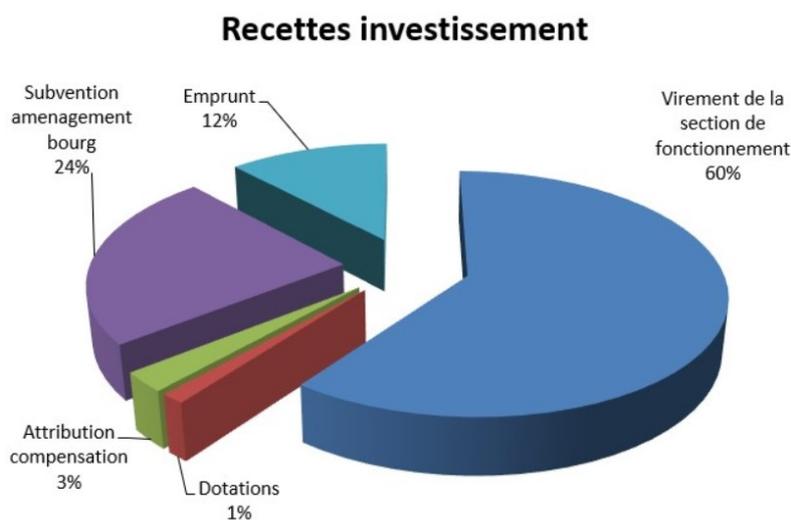
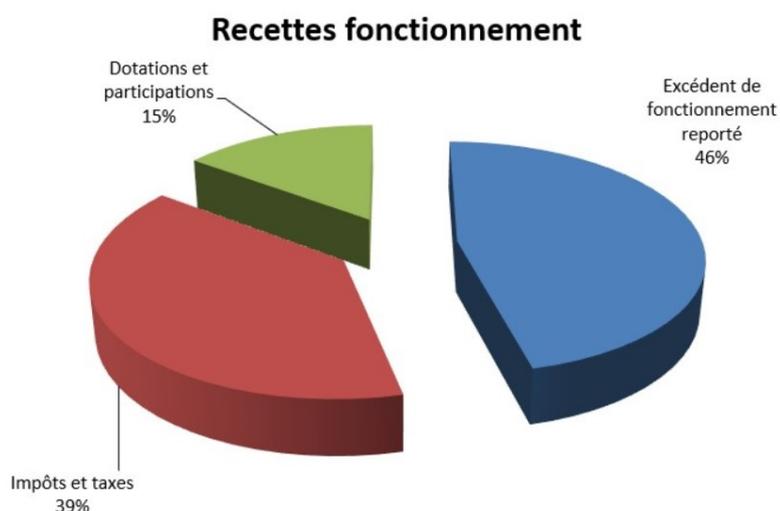
Le conseil municipal a donc du voter au printemps ce nouveau taux, en additionnant la part départementale et la part communale. Aussi sur votre taxe foncière, dont le montant total ne changera pas, vous ne verrez plus apparaître le taux départemental mais à la place une forte hausse de la part communale.

Il ne s'agit en aucun cas d'une augmentation des impôts sur votre commune mais d'une nouvelle répartition de recettes fiscales entre état, départements et communes.

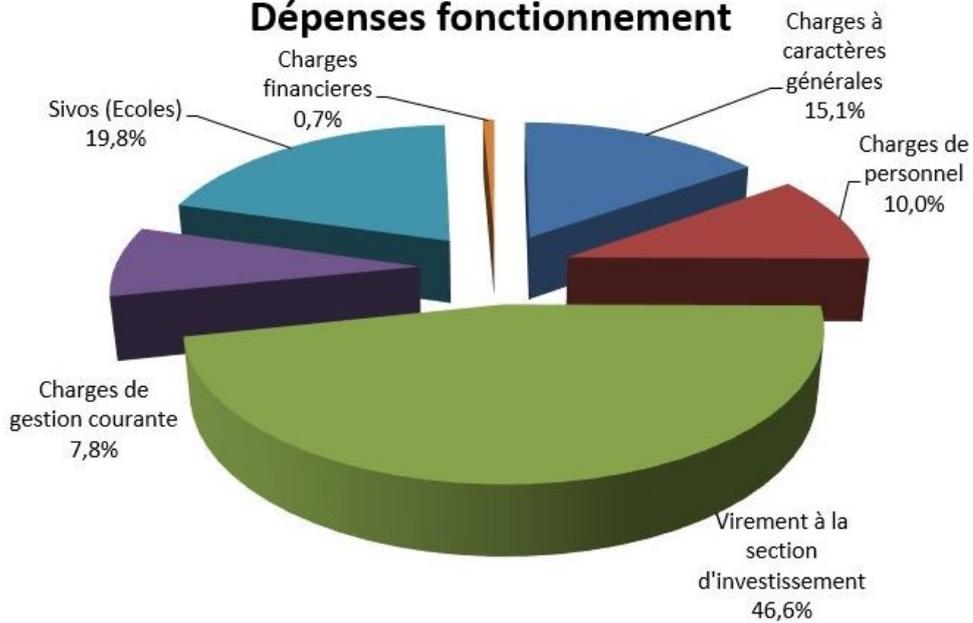
Budget

Toujours par souci de transparence sur la gestion de la commune nous présentons chaque année le budget sous forme de graphique pour que ce soit plus synthétique. Bien entendu vous pouvez consulter celui-ci dans le détail sur le site Internet de la commune. Rappelons que tous éléments comptables restent accessibles en mairie.

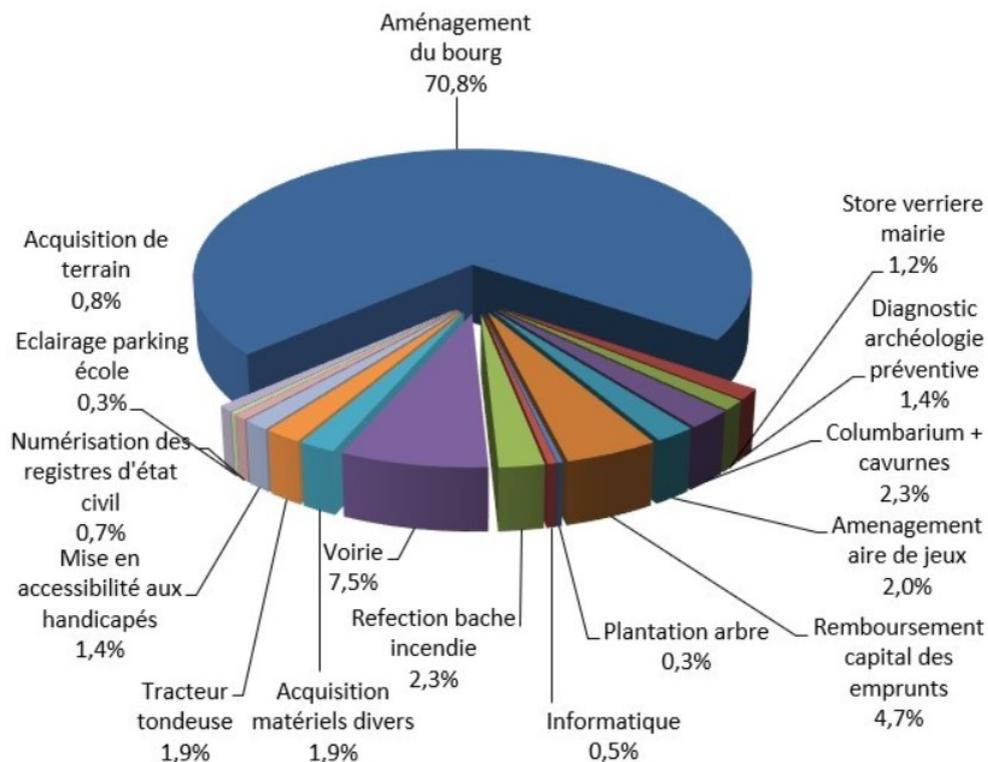
Cette année les recettes de fonctionnement s'élèvent à un peu plus de 528 000 € auquel s'ajoute un excédent de fonctionnement reporté de 451 000 € ce qui nous permet de verser 456 000 € au budget d'investissement qui avec une subvention attendue pour l'aménagement du bourg à 180 000 € et un recours à l'emprunt de 90 000 € produit un budget d'investissement à hauteur de 757 000 €



Dépenses fonctionnement

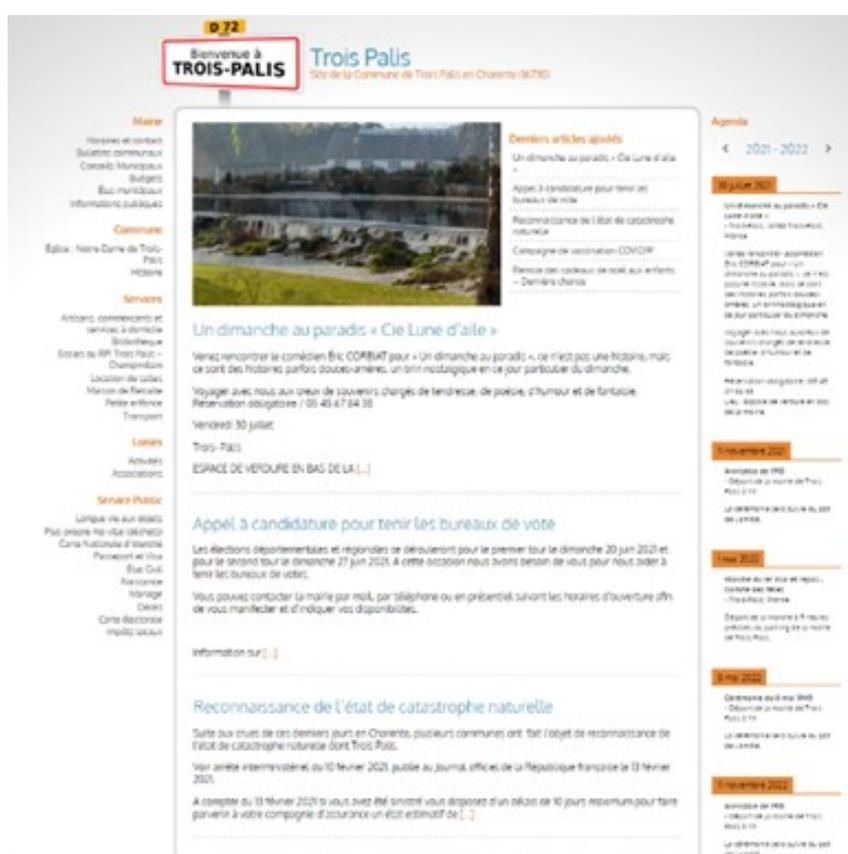


Dépenses investissement



Site internet

Janvier 2013 fut créée la première version du site internet de la commune, l'ère du numérique n'était pas encore à son apogée et surtout la façon d'utiliser internet n'était pas identique à celle d'aujourd'hui. Nous remercions toutes les personnes ayant contribué à l'animation de celui-ci jusqu'à aujourd'hui. Après des années de bons et loyaux services, il est temps pour lui de faire peau neuve et de le rendre plus utilisable avec les moyens d'aujourd'hui, notamment les smartphones et tablettes. C'est en ce sens que le site internet migre ce mois-ci vers une nouvelle interface.



Vous retrouverez l'intégralité des informations précédentes sous un nouveau format. Nous avons décidé d'organiser celui-ci en 5 thèmes :

- ⇒ Découvrir Trois Palis
- ⇒ Vivre à Trois Palis
- ⇒ Ma mairie
- ⇒ Culture & Loisirs
- ⇒ Enfance & Jeunesse

Des photos anciennes de notre commune

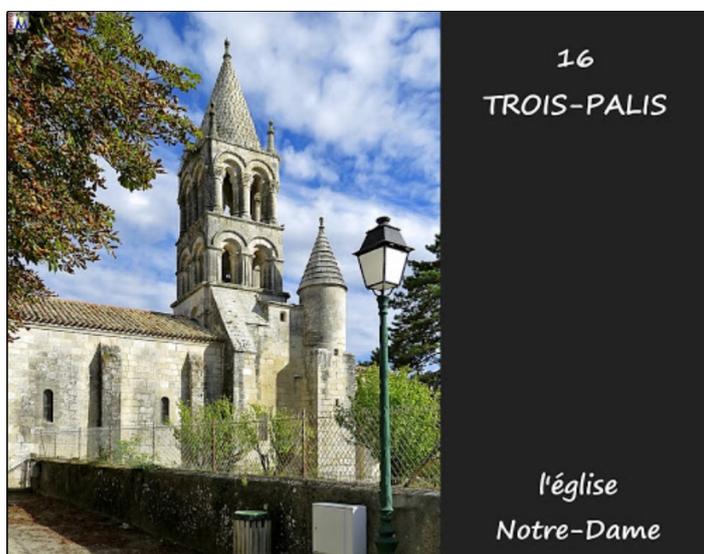
Nous faisons appel à vos archives et à vos mémoires.

Trois-Palis souhaiterait valoriser sa commune au travers de photos anciennes.
L'objectif étant de rendre visible les documents photographiques à votre disposition et raconter ainsi l'histoire de notre commune au plus grand nombre.
Vos mémoires pourront quant à elles décrire les photos et nous raconter des anecdotes...

Toutes ces précieuses informations peuvent être déposées auprès de la mairie.

Merci à tous

L'équipe municipale



Ville du partage

Afin de lutter contre le gaspillage et de favoriser la solidarité parmi nos habitants, la commune de Trois-Palis a décidé de s'impliquer en participant au projet "**Ville du Partage**" porté par **Le Potager d'à Côté**, une initiative permettant aux habitants de **proposer leurs surplus de jardins**, qu'il s'agisse de potagers ou d'arbres fruitiers.

L'idée est simple : les particuliers, qui ont des arbres fruitiers sur leur terrain ou un jardin avec un potager peuvent s'inscrire sur Le Potager d'à Côté afin d'y **proposer leurs surplus à la vente ou au don**. Faciliter et démocratiser l'accès aux fruits et légumes locaux et de saison, éviter le gaspillage et créer du lien social, telles sont les missions du Potager d'à Côté que notre commune a décidé de soutenir.

Vous ne le savez peut-être pas mais plus de 60% de la population possède un jardin, qu'il soit privé ou partagé, et la moitié d'entre eux dispose d'un potager ou d'arbres fruitiers*. **Près de 2 millions de tonnes de fruits et légumes se perdent chaque année en France dans les jardins de particuliers** selon Virginie Broncy, fondatrice du Potager d'à Côté. Si vous y réfléchissez un peu, vous aurez très certainement chez vous ou dans votre entourage des surplus de jardin à proposer : des cerises, des prunes, un peu trop de courgettes cet été ? Cette année, ayez le réflexe de les proposer aux autres et faites grimper le compteur de fruits et légumes partagés au sein de Trois-Palis !

À la fin de l'été, Le Potager d'à Côté mettra à l'honneur les villes/communes les plus partageuses alors nous comptons sur vous habitants de Trois-Palis pour faire briller notre belle commune.

Vous avez décidé d'agir ? Rendez-vous sur Le Potager d'à Côté www.lepotagerdacote.fr !

N'hésitez pas à prendre contact avec :

- ⇒ Julie julie@lepotagerdacote.fr au 06 26 74 04 63
- ⇒ Virginie virginie@lepotagerdacote.fr au 07 84 38 36 76

*Source : <https://jardinage.lemonde.fr/article-239-francais-toujours-fous-jardinage.html>





VILLE DU PARTAGE

La commune de TROIS-PALIS s'engage contre le gaspillage !

PROPOSEZ VOS SURPLUS DE JARDIN

Pour une consommation locale et solidaire



1. CRÉEZ
votre compte jardin
gratuitement sur
lepotagerdacote.fr



2. PROPOSEZ
à la vente ou au don
vos surplus de fruits
et légumes en ligne



3. RENCONTREZ
des personnes qui aiment
le goût des bonnes
choses



CONTACTEZ-NOUS

Par mail : virginie@lepotagerdacote.fr

Par téléphone : 07 84 38 36 76



Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux :



Bonnes pratiques : le compostage

Le traitement des déchets est devenu pour toutes les communes et communautés de communes un enjeu majeur, économique et environnemental.

A tel point, qu'en 2025 il est prévu que les déchets organiques ne soient plus acceptés dans les poubelles noires.

Le moyen le plus simple d'anticiper cette disposition et d'en tirer un bénéfice à court terme, c'est le compostage.

Qu'est ce que le compostage ?

Le compostage est une opération durant laquelle des déchets organiques sont dégradés en présence de l'oxygène de l'air et d'humidité (eau), par l'action conjuguée des bactéries, champignons, micro-organismes et macro-organismes. Le produit est transformé en humus riche en éléments nutritifs, qui peut être intégré au sol afin de l'enrichir. La différence entre l'humus et le compost c'est l'intervention humaine.



Comment faire du compost

Le compost est alimenté par :

- tous les déchets organiques résultants de la nourriture tels qu'épluchures, fanes, marc de café et d'infusions, coquilles d'œufs et de fruits à coque broyés. Les peaux d'agrumes et de melons mettront beaucoup de temps à se dégrader même découpées en petites morceaux. Les restes d'aliments tels que la viande ou le poisson doivent être proscrits afin d'éviter d'attirer les nuisibles
- les sous-produits du jardinage : tontes de pelouse, feuilles, fleurs, branches fines, paille), papier, carton et bois (non traités). On évitera les branches trop grosses dont le temps de dégradation serait trop long par rapport à l'horizon d'utilisation du compost. De même, il faut bannir les branches et feuilles d'arbres toxiques thuyas, ifs, et autres

Le compost est réalisable à l'air libre ou dans un conteneur prévu à cet effet. Le phénomène de compostage débute par une phase de dégradation puis une phase de maturation. A chaque étape, interviennent des micro-organismes (ex : bactéries) et macro-organismes (ex : vers de terre).

Le compost perd 2/3 de son volume initial et au bout d'un an il est possible de commencer à soutirer la partie prête à l'emploi qui se situe à la base du compost (en général les composteurs comportent une trappe d'accès à la base). Sa couleur noire identique au

terreau indique qu'il est prêt à l'usage. Après 3 à 6 mois le compost peut s'utiliser au pieds des arbres. Il empêchera le développement des mauvaises herbes et remplacera avantageusement un désherbant chimique

Avantages du compost

- il permet de réduire d'environ 30 à 50 % le volume des poubelles noires et donc de s'adapter aux évolutions futures (réduction du nombre de ramassages) pour réduire la facture collective de la collecte
- il nécessite aucune intervention car le processus est autonome. Il n'est même pas besoin de le mélanger régulièrement
- il remplace tous les engrais et fertilisants du commerce pour plantes, légumes et arbres
- il ne dégage aucune mauvaise odeur et n'attire aucun nuisible a contrario d'autres pratiques
- il réduit notre impact sur l'environnement en diminuant les émissions liées à la destruction des déchets ménagers



Bâche à incendie

Installation de la nouvelle bâche à incendie rue des Avenauds



Les deux bâches suivantes, des Alins et de Roquetaille, sont à l'étude pour une mise en chantier très prochainement.

Jazz(s) à Trois-Palis



17.18.19 SEPTEMBRE 2021

Des rencontres musicales alternatives à l'occasion des Journées du Patrimoine, loin des industries musicales et des temples de la culture

« (...) Ce festival c'est un lieu et un esprit qui prennent forme de communauté ouverte et vivante. Un espace où l'on peut, par exemple, écouter sous les arbres face à la rivière un duo de vents chanter à la gloire des femmes solitaires en y avançant son point de croix. Ce qui a commencé de prendre forme, à Trois Palis est trop important pour n'être pas relayé à la hauteur des enjeux soulevés » – d'après un texte de Philippe Allen, IMPROJAZZ

Avec les soutiens de Mairie de Trois Palis, Département Charente, GrandAngoulême, Pro-Helvetia – Suisse, Les Soirs Bleus, Pays d'art et d'histoires

17 SEPTEMBRE

17H / 19H Visite commentée de l'église, puis visite commentée sur les bords de Charente, par Pays d'art et d'histoire

19H/20H30 Petite restauration sur place au Foyer communal

20H30 Foyer communal en partenariat avec **LES SOIRS BLEUS** - Entrée libre

Robin FINCKER (saxophones), **Bernard SANTACRUZ** (contrebasse), **Samuel SILVANT** (batterie)

Une expression collective délibérément libre et poétique.

« Créé au cœur de l'été 2020 le trio, réuni autour d'un répertoire qui célèbre les musiciens de jazz novateurs des années soixante / soixante dix comme Don Cherry, Sam Rivers ou Dewey Redman, Paul Motian etc... s'inspire de l'esprit dans lequel ces musiques qui auront marqué durablement l'histoire du jazz ont pu naître et se déployer. Pas de relecture fidèle ici, plutôt la recherche d'une ivresse du jeu à trois, de la prise de risque et de l'interaction. Avec déjà un son de groupe affirmé, ce trio de personnalités très présentes sur les scènes européenne, puis également aux USA, s'avère être la formule idéale pour une expression collective délibérément libre et poétique »

18 SEPTEMBRE

Église de Trois Palis (entrée libre)

10H Visite commentée de l'église

11H Concert Solo acoustique **Robin FINCKER** (saxs)

12H30 Petite restauration

Foyer Communal (entrée payante, petite restauration sur place)

19H30 Carte blanche à **Denis BADAULT** (piano)

L'ancien directeur de l'Orchestre National de Jazz (1991-1994) propose une musique où la surprise, l'ouverture d'esprit et le partage sont les maîtres mots. "Une des sensations que je préfère dans nos musiques, c'est l'interaction. Réagir dans l'instant présent à l'inattendu, converser et partager avec les autres. Je tente d'imaginer des recettes originales puis je vais au marché, à la recherche d'ingrédients savoureux. Et finalement, je n'ai même pas peur de rater la recette. Parce que c'est l'instant présent, et parce qu'il m'est déjà arrivé de rater la recette et que, malgré tout, le plat soit délicieux". Denis Badault

20H30 **Samuel BLASER** (trombone -Suisse) – **Marc DUCRET** (guitare)

Un échange torride, où la vive intelligence musicale et le goût du risque sont en constant dialogue.

« Difficile de dire où s'établit la frontière entre l'écrit et l'improvisé (d'ailleurs, y a-t-il une frontière ? En est-il besoin ?... ° Étonné, conquis, émerveillé et transporté je fus, et demeure, à l'écoute de cette aventure sonore... Je vous invite même instamment à vous y jeter, à cœur perdu ; il vous restera le corps, ce qui pour les sensations et le émotions demeure l'essentiel...» Xavier Prévost – Les dernières nouvelles du jazz - ALBUM couronné par l'**Académie Charles CROS**

19 SEPTEMBRE**Église de Trois Palis** (entrée libre)

10H Visite commentée

11H Concert solo acoustique **Vincent COURTOIS** (violoncelle)

12H30 Petite restauration

17H30 Foyer communal (entrée payante)

« ENTRE LES TERRES »

François CORNELOUP (saxophones) - **Jacky MOLARD** (violon) **4TET**, avec **Catherine DELAUNAY** (clarinettes) et **Vincent COURTOIS** (violoncelle)

Un "ailleurs" musical....

"Une complicité musicale de longue date confirmée avec ce projet commun à François Corneloup et Jacky Molard cultivant l'idée d'un « ailleurs musical » symbolique, abolissant les frontières entre les influences de chacun. Cet ailleurs est porté par des virtuoses : Jacky Molard au violon, ancré dans les musiques bretonnes, François Corneloup au saxophone, inspiré par les musiques improvisées ouvertes. La clarinette de Catherine Delaunay et le violoncelle de Vincent Courtois viennent enrichir l'expression des compositions originales, pour un concert brillant, remarquable."

(*) Le programme et les horaires peuvent encore changer en fonction de la situation sanitaire



L'EPHAD Korian les Alins du maréchal

Nous vous informons d'un changement de l'instance dirigeante au sein de l'EHPAD des Alins depuis le mois de juin 2021.

Monsieur Batiste PASCAUD vient d'être nommé Directeur en remplacement de Madame Valérie BERTRAND.

Le Maire et le Conseil municipal souhaite une bonne intégration à Monsieur PASCAUD et une totale réussite dans ces nouvelles fonctions



Notez sur vos agendas

Vendredi 30 juillet

Trois- Palis

ESPACE DE VERDURE EN BAS DE LA MAIRIE

20 h 15 / 21 h 15

Un dimanche au paradis « Cie Lune d'aile »

Venez rencontrer le comédien Éric Corbiat pour « Un dimanche au paradis », ce n'est pas une histoire, mais ce sont des histoires parfois douces-amères, un brin nostalgique en ce jour particulier du dimanche.

Voyager avec nous aux creux de souvenirs chargés de tendresse, de poésie, d'humour et de fantaisie.

Réservation obligatoire / 05 45 67 84 38

LUNE d'ailes

Pass culture

Le Pass Culture c'est quoi ?

Le pass Culture est une mission de service public **portée par le ministère de la Culture**.

Ce dispositif permet aux **jeunes de 18 ans** d'avoir accès à une application sur laquelle ils disposent de **300€ pendant 24 mois** pour découvrir et réserver selon leurs envies les **propositions culturelles de proximité et offres numériques** (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).

Comment ça marche ?

Il suffit de télécharger l'application et de s'inscrire sur le site : <https://pass.culture.fr/>.

Comment ça marche ?



JE TÉLÉCHARGE L'APPLICATION

Télécharge l'application et découvre toutes les offres culturelles à portée de main.



JE M'INSCRIS

Tu as 18 ans et tu vis en France métropolitaine ou d'outre-mer ? Fonce !



JE RÉSERVE

Tu réserves les activités ou biens culturels directement sur l'application grâce à tes 300€

Les soirs bleus

Les soirs bleus, ce sont des dizaines de milliers de spectateurs qui parcourront cet été, pendant plusieurs semaines, notre territoire pour vivre 48 soirées organisées dans 36 communes de Grand Angoulême.



DU 12 JUIN AU 26 SEPTEMBRE 2021

SOIRS BLEUS

DE LA MUSIQUE ET DES SPECTACLES DANS LES COMMUNES DE GRANDANGOULÊME

soirsbleus.grandangouleme.fr
f grandangoulemeculture

Grand Angoulême

Trois-Palis